

**ANNEXE 2****GRILLE TARIFAIRE A LA CONVENTION DE FORMATION**

(Révisables chaque année, voir circulaire de rentrée)

<u>Choix du régime (à cocher)</u>	BAC PRO Aménagements Paysagers		
	Année 1	Année 2	Année 3
DEMI-PENSION	☐	☐	☐
Chèque d'acompte (échéance septembre)	36 €	47 €	47 €
Repas midi	609,55 €	801,60 €	809,95 €
Aide Apprentissage OPCO (déduite si contrat signé avec une entreprise du secteur privé)	219,00 €	288,00 €	291,00 €
Mensualité sur 10 mois (octobre à juillet inclus) avec aides apprentissage déduites	35,50 €	46,70 €	47,20 €
INTERNAT PENSION COMPLETE (pendant les semaines de présence au CFA)	☐	☐	☐
Chèque d'acompte (échéance septembre)	103 €	137 €	138 €
Hébergement	783,00 €	1 039,50 €	1 053,00 €
Repas midi et soir	1 093,85 €	1 444,55 €	1 461,25 €
Aide Apprentissage OPCO (déduite si contrat signé avec une entreprise du secteur privé)	741,00 €	981,00 €	993,00 €
Mensualité sur 10 mois (octobre à juillet inclus) avec aides apprentissage déduites	103,30 €	136,60 €	138,30 €

En cas de contrat d'apprentissage signé avec un établissement public, il n'y aura pas de déduction des aides apprentissage OPCO.

Apprenti Nom et prénom :

Formation :

Responsable Nom et Prénom :

Date : Signature validant le régime :